Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_040-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 5 mars 2026

L'an 2026, le jeudi 5 mars à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 27 février, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Christophe CARARIC, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Myriam CHENAIS, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christine DROUAL, Christian FAIVRET, Françoise GUILLERM, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Bruno LAVAREC, Erwan LE CORRE, Hervé LE FLOC'H, Didier LE GOUIC, Dominique LE NINIVEN, Véronique LE ROUX, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Alain PERRON, Yvonne RAYER, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Delphine COSPEREC, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, Martine LE BARTZ, Yvon LE BOURHIS, Karine LE COURANT, Christiane LE MOUEE, René LE MOULLEC, Michel LINCY, Joël MAGUER, Jérôme REGNIER, Raymond SIOU, Anne TROALEN*

Pouvoirs *: Martine GUERIN à Dominique LE NINIVEN, Yvon LE BOURHIS à Claudine LE SCOUARNEC, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Christiane LE MOUEE à Corinne VOLA, Michel LINCY à Yvonne RAYER, Joël MAGUER à Paul COZIC*

Nombre de membres au conseil :	***44***
Présents :	***31***
Votants :	***37***

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Hervé LE FLOC'H

2026_040

Tourisme/Culture/Patrimoine – Le tourisme au Pays du roi Morvan – Démarche d'étude sur la réorganisation des moyens dédiés au tourisme

Depuis début 2025, Roi Morvan Communauté a engagé une réflexion sur la réorganisation des moyens communautaires dédiés à l'offre, la promotion et le développement touristique du Pays du Roi Morvan. L'objectif est d'étudier des pistes de mutualisation et d'optimisation des moyens existants.
Au cours du premier semestre, un état des lieux de l'ensemble des moyens aujourd'hui déployés a été réalisé par l'Agence de développement touristique du Morbihan.

Les objectifs étaient :

- ✓ D'identifier des marges financières pour soutenir le plan d'actions
- ✓ De rationaliser les coûts de fonctionnement des équipements
- ✓ De clarifier les rôles entre les structures touristiques pour plus d'efficacité
- ✓ De proposer une hiérarchisation des investissements déjà validés dans le schéma de développement touristique du PRM

Les conclusions de cette mission, présentées le 30 juin 2025, ont mis en exergue les faiblesses et les propositions d'améliorations suivantes :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_040-DE

- Un schéma de développement touristique ambitieux et porteur de grandes opportunités mais qui a du mal à être mis en œuvre par manque de moyens financiers
- Un besoin de réorganisation des priorités
- Un besoin de mutualiser les moyens en une structure commune
- Un besoin d'une mobilisation politique forte
- Affirmer le positionnement « tourisme vert »
- Rénover l'image de marque du territoire
- Avoir un projet emblématique, à forte dimension environnementale et patrimoniale pour faire rayonner le PRM au-delà de notre territoire

Suite à ce premier travail d'analyse, il a été décidé :

- ✓ De constituer un groupe de travail composé d'élus, de la directrice de RMCom, de la responsable du service TCP et des gestionnaires de nos 4 équipements touristiques (12 personnes)
- ✓ D'organiser 3 visites avec des EPCI voisins afin de connaitre leur expérience et d'échanger sur leur mode de fonctionnement en SPL (Société publique locale) ou en EPIC (Etablissement public industriel et commercial) :
  - 24 septembre rencontre avec Questembert Communauté et Rochefort en Terre Tourisme sous statut SPL
  - 28 octobre, rencontre avec l'OT de Pontivy Communauté sous statut EPIC
  - 14 novembre, rencontre avec Quimperlé Communauté et l'OT, en cours de transition du statut associatif vers le statut SPL.

Les réunions et les rencontres ont permis de nourrir la réflexion, d'étudier et de comparer les différents statuts possibles pour une nouvelle structure commune, et de proposer deux scénarios de réorganisation des moyens actuels :

Scénario 1 : regroupement des 4 équipements touristiques dépendants de RMCom : l'office de tourisme avec les 3 musées au sein d'une SPL ou d'un EPIC.

- ➢ Compte tenu de la complexité de l'exercice à regrouper 4 structures, ce scénario peut constituer une première étape dans la démarche de mutualisation, et permettre une approche progressive de l'évolution. Cette hypothèse permettrait de tester le nouveau mode de fonctionnement et d'envisager éventuellement une intégration de la base nautique et du service Tourisme et Patrimoine dans un deuxième temps. Les objectifs de ce scénario sont notamment, de sécuriser l'avenir des 4 équipements et de renforcer la visibilité du territoire et des musées.

Scénario 2 : scénario 1 + la base nautique communautaire + le service Tourisme et Patrimoine (sans le Pacte culturel qui resterait rattaché à RMCom) au sein d'une SPL ou d'un EPIC.

- ➢ Ce scénario vise à regrouper l'ensemble des moyens dédiés au tourisme par RMCom dans une structure unique. Plus complexe à mettre en œuvre que le scénario 1, il peut permettre de renforcer l'action de RMCom dédiée au tourisme par une concentration des moyens humains et financiers.

Le document joint en annexe présente l'organisation actuelle de la compétence tourisme gérée par RMCom, avec les moyens humains et financiers du service TCP et ceux des équipements

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_040-DE

touristiques rattachés, ainsi que les deux hypothèses proposées pour un nouveau mode de fonctionnement.

Le groupe de travail réuni le 24 novembre 2025 à Ploërdut **a retenu le statut SPL** (Société publique locale) pour une nouvelle organisation. Il considère que celui-ci est plus approprié de par sa souplesse de fonctionnement.

Suite à la présentation du projet de mutualisation des moyens dédiés au tourisme par RMCom au bureau du 18 décembre 2025, une réunion a été organisée avec les membres et le personnel des associations concernées, soit Ar Marc'h Du, Amikiro, Kastell Kozh, l'office du tourisme.

Ce rendez-vous s'est tenu le lundi 2 février 2026 à Kernascléden et a permis de réunir élus de RMCom, le directeur de l'office de tourisme, et les membres des conseils d'administration des trois musées, et une partie du personnel, soit une vingtaine de personnes. L'objectif était de présenter le projet à un public plus large, de répondre aux questions et de lever les inquiétudes. Les échanges ont été riches et ont permis d'apporter des précisions sur une organisation potentielle avec le rôle des associations, ainsi que sur les avantages et inconvénients d'un regroupement.

Il est important de noter que l'hypothèse d'une nouvelle organisation prévoit le maintien des 3 associations (Ar Marc'h Du, Amikiro, Kastell Kozh) et non leur dissolution. Elle redéfinit leur mission en leur permettant de se concentrer uniquement sur leur domaine d'expertise respectif et de jouer le rôle de conseil, de créer et animer des visites, de conduire des travaux de recherche, et d'être force de propositions pour de nouveaux projets de développement des musées. Les associations n'auraient plus la partie administrative et financière à gérer.

Il a été convenu à la majorité, à l'issue de la réunion, de poursuivre la démarche d'étude d'une mutualisation des moyens en faisant appel à un cabinet qui présentera les conséquences et les obligations à mettre en oeuvre pour la création d'une SPL ou d'un EPIC. Il analysera les aspects juridiques, organisationnels et financiers de la transformation dans le cas des scénarios 1 et 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **d'approuver la démarche de réorganisation des moyens dédiés au tourisme telle que présentée ci-dessus ;**
- **d'autoriser la Présidente à recourir à un cabinet qui accompagnera RMCom dans la poursuite de la réflexion.**

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2026.03.10 16:03:50 +01'00'